



La PRÉVENTION des risques professionnels, la SANTÉ et la SÉCURITÉ au TRAVAIL constituent des **VALEURS FONDAMENTALES** du GROUPE VEOLIA.

Le rôle de chaque manager dans la politique santé et sécurité est crucial et se décline en plusieurs dimensions essentielles qui s'articulent de manière complémentaire pour assurer la sécurité de tous.

Par la présente charte, chaque responsable s'engage à faire de la sécurité et de la santé au travail une priorité absolue dans l'exercice de ses responsabilités. Cette charte constitue un engagement personnel et professionnel ferme, définissant les principes directeurs et les actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien, et la reconnaissance que le rôle de manager implique une responsabilité particulière dans la promotion et le maintien d'une culture de sécurité forte au sein de nos équipes.

Nos standards de sécurité constituent un socle fondamental de notre organisation, au même niveau d'exigence que l'éthique, la conformité, et ne sauraient faire l'objet d'aucune négociation, d'aucun compromis ou d'aucun accommodement. Chaque manager porte la responsabilité quotidienne de la santé et de la sécurité au travail, intégrant ces préoccupations dans toutes ses décisions et actions. Cette approche repose sur un principe absolu : la sécurité s'applique par des règles strictes et des procédures rigoureuses, sans exception possible ni place à l'interprétation personnelle. Cette rigueur garantit un environnement de travail sûr pour tous et témoigne de notre engagement indéfectible envers la protection de nos collaborateurs.

À cet égard, l'exemplarité constitue la pierre angulaire de son engagement. Le manager doit incarner au quotidien le respect scrupuleux des règles et procédures de sécurité. Il démontre cette exemplarité par le port systématique des équipements de protection individuelle, l'application rigoureuse des standards de sécurité et sa participation active aux actions de prévention. Cette exemplarité est essentielle car elle donne le ton et influence directement les comportements de l'équipe.

Aussi, l'écoute représente une composante cruciale de son rôle. Chaque manager doit organiser régulièrement des points sécurité avec ses équipes et se montrer disponible pour échanger sur les problématiques de terrain. Il accorde une attention particulière aux remontées et suggestions des collaborateurs, considérant que chaque membre de l'équipe peut contribuer à l'amélioration de la sécurité. L'animation de réunions sécurité participatives permet de maintenir un dialogue constant sur ces enjeux.

Par ailleurs, l'attention permanente du manager se manifeste par une présence régulière sur le terrain. Il réalise des visites managériales de sécurité, tout en donnant une importance particulière à la présence durant le soir, weekend et jours fériés pour identifier de manière proactive les situations à risque et s'assurer de la mise en place rapide d'actions correctives.

Les actions concrètes constituent le quatrième pilier de son engagement. Le manager veille à la formation et à la sensibilisation continue de ses équipes. Il analyse méticuleusement les presque accidents et accidents pour en tirer des enseignements. La mise à jour régulière des évaluations des risques et la communication sur les bonnes pratiques font partie intégrante de ses responsabilités.

Enfin, l'engagement visible du manager se traduit par l'intégration de la sécurité dans les objectifs d'équipe et la valorisation des comportements sûrs. Il traite les questions de sécurité de manière prioritaire et promeut activement une culture sécurité positive au sein de son équipe.

Cet engagement managérial, dans toutes ses dimensions, constitue un levier essentiel pour créer et maintenir une culture de sécurité forte et pérenne au sein de l'organisation. La sécurité devient ainsi une valeur partagée et un réflexe quotidien pour l'ensemble des collaborateurs.